



# **BULLETIN MUNICIPAL**

## **2020**

# **CHAMPAGNAC DE BELAIR**

## SOMMAIRE

---

Page 1 - Le Mot du Maire

*Le bilan des commissions*

Page 2 - Travaux – Aménagement – Environnement

Page 5 - Finance

Page 9 - Page Vie scolaire et périscolaire

Page 10 - Communication – Information

Page 11 - PCS – Sécurité

Page 12 - Enfance Jeunesse - Association

Ensemble

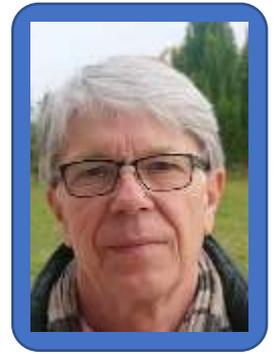
Réussir

l'Avenir

## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Le contexte sanitaire a empêché que se tienne le moment convivial et attendu des vœux du maire et du conseil municipal. Le bulletin que l'équipe municipale a décidé de rédiger va permettre aux Champagnacois-ses d'être informé-e-s des projets qui ont été réalisés en 2020 et de ceux à venir.



Un mot pour définir ma vision de travail du conseil municipal : le principe de délégation est le fil conducteur. Différentes commissions sont sous la responsabilité des adjoints et j'ai voulu que chacun s'implique et mène dans leur intégralité les tâches qui lui sont confiées. Cette nouvelle équipe municipale mérite ma reconnaissance, elle a proposé et mène à bien de nombreux sujets qui verront le jour en 2021. Les échanges, les discussions collectives méritent d'être soulignés. C'est un réel plaisir pour moi de présider cette assemblée.

Nous partageons la volonté de dynamiser notre village : certaines réalisations sont déjà en place. Un marché dominical, étoffé désormais de plusieurs commerçants, accueille toujours plus de clients. Une insistance forte auprès de la communauté de communes pour la réouverture de la piscine permettra certainement des avancées significatives. Un partenariat fécond avec les associations permettra de relancer la fête historique du village. Une politique foncière plus offensive pour les prochaines années avec la réhabilitation du presbytère, le réaménagement de la mairie, et l'étude d'un éventuel agrandissement du Pôle médical qui permettra l'accueil de nouveaux professionnels, dans le domaine de la santé, du paramédical et du soin est désormais à l'oeuvre.

Je terminerai avec un mot pour notre nouveau médecin, le docteur Mme PARISOT KILLÉ, que nous voulons chaleureusement remercier d'avoir fait le choix de notre village pour exercer. Et notre médecin, Monsieur Claesen pour l'investissement énergétique et efficace qu'il a montré envers Champagnac et grâce à qui le pôle Santé a vu le jour. Merci à lui à qui nous souhaitons une bonne et longue retraite.

Ne doutez pas que d'autres projets verront le jour et que j'œuvrerai avec mon équipe, avec détermination et pragmatisme, pour que notre village s'épanouisse.

Gérard LACOSTE

## Votre équipe municipale



Au premier rang (de gauche à droite) : NONCLERCQ Eva, DELORD Nathalie, DELUCHE Sylvie, LACOSTE Catherine, DUMONTEIL Elodie. Deuxième rang : LACOSTE Gérard, BERNIER Thierry, LACOTTE Philippe, MARIAUD Yves. Troisième rang : FARGE Christophe, COLINEAUX Jean-Luc, GLAISE Benjamin, VALEGEAS Fabrice, COLINEAUX Alexandre, VILLEVEYGOUX Bertrand



# TRAVAUX – AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

**Responsables :** MARIAUD Yves  
**Titulaires :** COLINEAUX Alexandre COLINEAUX Jean-Luc  
GLAISE Benjamin VALEGEAS Fabrice  
VILLEVEYGOUX Bertrand

Bonjour, en cette fin d'année très spéciale, j'aimerais vous présenter les travaux réalisés et à venir qui ont été discutés et voés par la nouvelle équipe municipale, élue en mars dernier, mais mis en place seulement en mai 2020 à cause de la pandémie et de la gestion de la crise sanitaire.

## Travaux, hors école, réalisés en 2020

- ✓ Réfection de la toiture du Club House Pétanque – tennis
  - Entreprise Martinot,
- ✓ Protection et mise en sécurité de la pompe d'arrosage du terrain municipal
  - Entreprise Balou (protection et remplacement)
  - Entreprise Desvergnès (branchement électrique),
- ✓ Réhabilitation et mise en sécurité électrique de l'espace Bord de Dronne par l'entreprise Desvergnès,
- ✓ Aménagement d'un secrétariat accueil à l'espace de santé
  - Entreprise Marty (porte et fenêtre)
  - Entreprise Lagarde (Electricité)
  - Entreprise Doche (Placage et peinture)
- ✓ Réparation d'un vitrail de l'église et changement de toutes les raquettes de protection des vitraux extérieurs
  - SARL Martin de Nontron
- ✓ Réparation des deux bancs de cœur de l'église
  - Entreprise Raynaud Frédéric
- ✓ Pose d'un premier radar pédagogique sur la route de Quinsac
  - Par l'équipe technique communale
- ✓ Mise en exploitation des trois autres radars pédagogiques dès février 2021
  - Plots béton par l'Entreprise Signalisation 24
  - Pose par l'équipe technique communale



Réfection toiture



Sécurisation pompage



Aménagement Maison médicale

Radar pédagogique



Rénovation vitrail



## Travaux sur l'école Bertrand Souquet

- ✓ Installation de climatisations réversibles dans la salle du dortoir (classe maternelle) et dans la classe du CM1,
- ✓ Réparation et changement des stores extérieurs du dortoir,
- ✓ Mise en place sur les vitres de films anti UV (dortoirs) et anti vue (classe maternelle),
- ✓ Reprise des menuiseries extérieures, de diverses réparations dans les classes (par le personnel communal),
- ✓ Mise en peinture au sol côté salle culturelle (stationnement limité) et du marquage et panneautage des arrêts de bus rue Georges Bonnet (par le personnel communal),

## Travaux prévus en 2021 (premier semestre)

- ✓ Mise en place d'un portique de gabarit et d'un enrochement au niveau de la piscine (interdisant l'accès sans autorisation du bord de Dronne aux caravanes et autres véhicules supérieurs à 2.20 m),
  - Plots béton réalisés par l'entreprise signalisation 24,
  - Pose du portique et de la signalisation verticale par l'équipe technique de Champagnac de Bélair,
- ✓ Pose des chicanes de ralentissement (zone 30) sur la rue Georges Bonnet, sur la route de Quinsac, sur la route de Brantôme et de la signalisation verticale et des plots de protection,
- ✓ Mise en place des panneaux de rue et de la numérotation après la validation de l'agence technique départementale (ATD24),
- ✓ Création de 9 cavurnes au cimetière au niveau de l'entrée principale,
- ✓ Aménagement d'un espace et d'une aire de jeux au niveau de la piscine, grâce au financement par le département (le projet a été retenu au budget participatif 2020),
  - En prévision, aménagement d'un city parc sur le terrain de tennis inutilisé
- ✓ Projet de Restructuration de l'école et de la cantine
- ✓ Isolation de nos bâtiments communaux,
- ✓ Installation des nouveaux abris de touche au terrain de foot municipal (joueurs et délégués),



## Travaux prévus en fin d'année (second semestre)



- ✓ Achat et mise en place d'un WC public (emplacement à discuter via une consultation avec les administrés),
- ✓ Réhabilitation de la piscine de Champagnac de Bélair,
- ✓ Création du Multiple rural (ouverture prévue en Mars 2022),
- ✓ Rénovation du Presbytère et de la mairie, étude de l'agence technique en cours,
- ✓ Mise en peinture axiale et latérale de l'avenue de

Brantôme (depuis l'entrée de l'agglomération) dès que les travaux du Pont de Verneuil, de la réfection de la chaussée et la mise en circulation nouveau carrefour seront terminés.

Au nom du maire, de l'équipe de la commission travaux, des conseillers municipaux, je tiens à remercier notre équipe technique, nos entreprises locales et des environs de Champagnac qui, malgré la crise sanitaire dû à la Covid-19, ont pu faire avancer nos dossiers et nos chantiers.

Yves MARIAUD Adjoint délégué aux travaux



## COMMISSION DES FINANCES

**Responsables :** LACOSTE Gérard  
VILLEVEYGOUX Bertrand

**Titulaires :** GLAISE Benjamin  
MARIAUD Yves  
VALEGEAS Fabrice

Le budget est le reflet de la vie d'une commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Le budget 2020 a été voté le 1<sup>er</sup> juillet 2020 par le conseil municipal. Bien que les conditions de l'exercice 2020 aient été particulières en raison des événements sanitaires, ce budget a été suivi avec la volonté :



- de **maîtriser** les dépenses de fonctionnement ;
- de **maintenir** la dette à son niveau actuel en limitant le recours à l'emprunt ;
- de **mobiliser des subventions** chaque fois que possible.

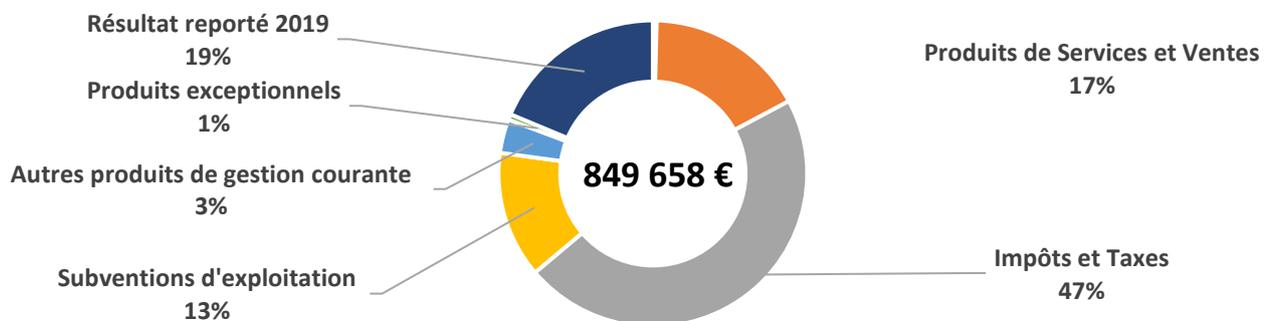
Dans tous budgets, les sections de **fonctionnement** et d'**investissement** structurent le budget des collectivités. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant le règlement des charges de gestions courantes et, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

*Soyez assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense par votre équipe municipale.*

### Un Fonctionnement adapté aux besoins

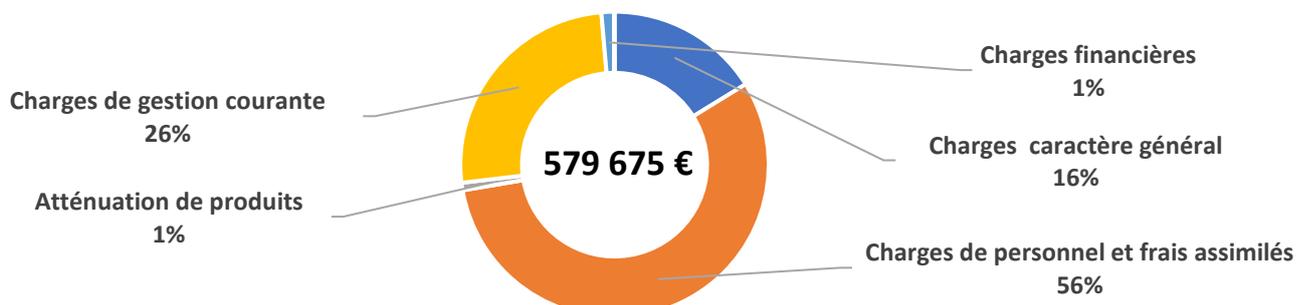
Les **recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

**En 2020, les recettes de fonctionnement ont représenté 849 658 €.**



Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées par la rémunération du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les subventions versées aux associations, les attributions de compensation, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

**Sur l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement représentent 579 675 €.**



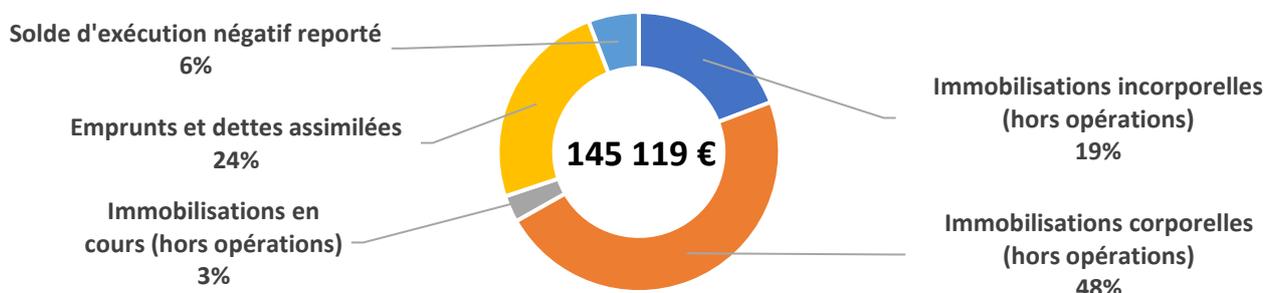
Finalement, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à de nouveaux emprunts.

## Un Budget d'investissement qui prépare l'avenir

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets communaux à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour une partie non négligeable, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule ou d'équipement.

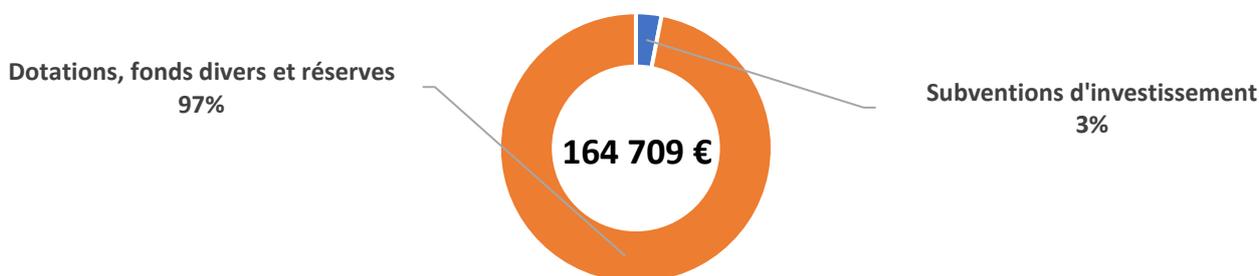
Les dépenses sont les charges faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.

**En 2020, les dépenses d'investissement réellement réalisées s'élevaient à 145 119 €.**



En recettes, deux types coexistent. Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un multiple rural, à la restructuration de l'école municipale ou à divers aménagements urbains...).

**En 2020, les recettes allouées à l'investissement s'élevaient à 164 709 €.**



### Les projets à l'étude qui seront financés sur budget communal

- ❖ **Renforcer la défense extérieure contre l'incendie** afin de défendre les hameaux densifier de la commune.
- ❖ **Acquisition et installation d'un toilette public** pour mettre en conformité l'accès au marché dominical.
- ❖ **Aménagement de cavurnes** au cimetière.
- ❖ **Aménagement d'un City Park** sur le terrain de tennis non utilisé.
- ❖ **Création de logements** dans l'ancien Presbytère (étude confiée à l'Agence Technique Départementale.)
- ❖ Divers travaux d'**isolations sur les bâtiments communaux**.

## Un endettement maîtrisé

Le travail des précédentes municipalités a permis de dégager des capacités de financement permettant d'envisager la concrétisation des différents projets prévus et à venir dans le cadre d'une hiérarchisation sur la durée du mandat.

OBJET	ANNEE DEPART	ANNEE FIN	DUREE	2020
SALLE CULTURELLE	25/01/2006	25/01/2025	20 ans	6 847,55 €
INVESTISSEMENT 2007/08	10/06/2008	10/06/2023	15 ans	18 431,22 €
CIMETIERE	31/01/2012	31/10/2023	12 ans	3 072,40 €
ESPACE MENDELSONN	01/10/2015	01/10/2034	20 ans	14 518,75 €
<b>MONTANT DES ANNUITÉS</b>				<b>42 869,92 €</b>
<b>TAUX D'ENDETTEMENT</b>				<b>21,37 %</b>

## Une fiscalité à stabiliser

Les collectivités locales disposent de différentes ressources pour le financement de leurs dépenses de fonctionnement et pour leurs investissements.

Tous les ans, le conseil municipal vote les taux d'imposition applicables pour l'année en cours. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le conseil municipal a souhaité maintenir les taux 2019 affectés sur les bases d'imposition pour les deux taxes foncières (bâti et non bâti), avec un produit attendu de 200 619 € (soit 264 €/habitants).

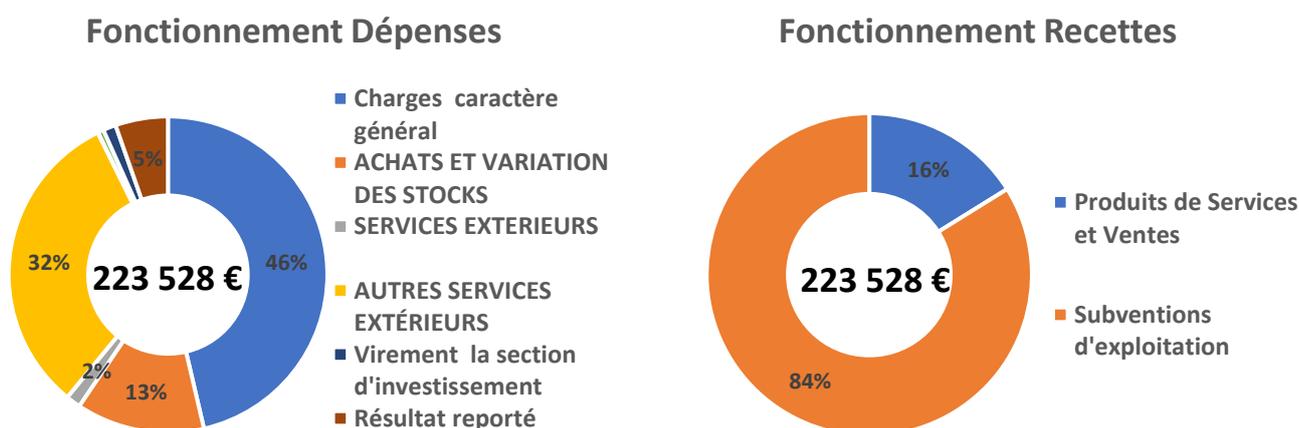
	2018	2019	2020
Foncier Bâti	17.74 %	18.09 %	<b>18.09 %</b>
Foncier Non Bâti	73.95 %	75.43 %	<b>75.43 %</b>

## Le budget école sous tension

Le budget de l'école est un budget rattaché au budget communal (trésorerie commune) et est l'objet de la plus grande attention du conseil municipal en cette période crise sanitaire. Cette année 2020 aura donc été particulière et aura permis de mettre en avant la nécessité de rationaliser les dépenses dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal des Trois Rivières conclut au mois d'octobre avec Villars et Quinsac.

Sachant que les investissements sont réalisés par le budget communal, seule l'acquisition d'un troisième tableau pédagogique a été inscrite, et la municipalité est toujours dans l'attente de l'attribution d'une subvention avant de l'acquérir.

**Le budget de fonctionnement de l'école pour 2020 d'un montant total de 223 528 € s'est donc réparti comme suit :**

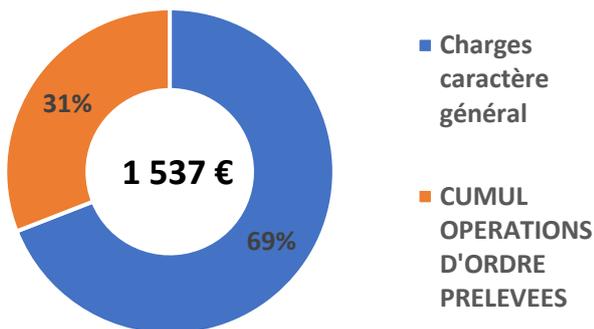


# Le Budget de l'assainissement collectif

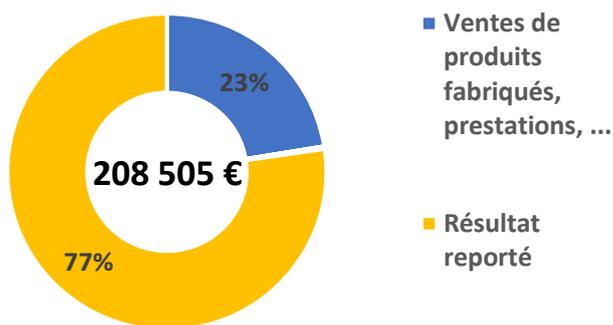
Le budget annexe dédié à l'assainissement collectif a été très peu sollicité sur l'exercice 2020, que cela soit en fonctionnement comme en investissement.

Les provisions réalisées ont pour objectif de favoriser la réalisation d'investissement sans pour autant endetter les années futures. Nos objectifs à court terme visent à obtenir une connaissance approfondie de l'état du réseau de collecte et de la quantité d'effluents actuellement rejetés dans la station d'épuration appartenant à l'usine St Michel.

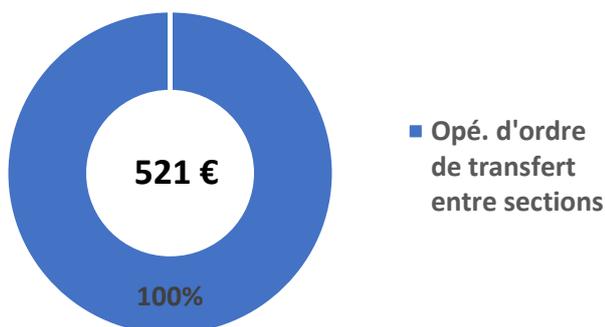
### Fonctionnement Dépenses



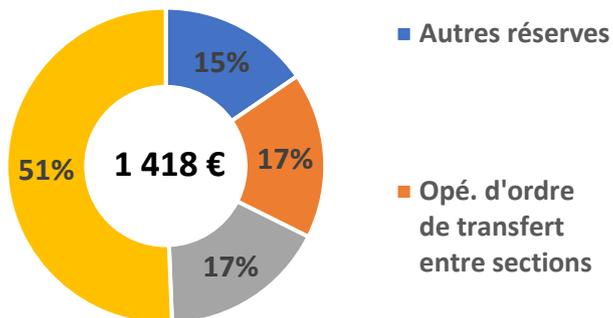
### Fonctionnement Recettes



### Investissement Dépenses



### Investissement Recettes



## Les projets propres au budget assainissement

- ❖ **Acquisition d'une cureuse** polyvalente pour assurer un entretien régulier du réseau et permettant de disposer d'un équipement d'urgence pour les débouchages.
- ❖ Elaboration d'un **diagnostic complet du réseau** avec une nettoyage complet et un passage caméra afin de détecter les défaillances de celui-ci ainsi que les raccordements d'eaux pluviales entraînant un mauvais fonctionnement.
- ❖ Extension du réseau de collecte pour **desservir la plaine des sports et l'habitat présent dans le secteur.**
- ❖ Extension du réseau de collecte **route de Nontron** pour permettre la collecte des terrains constructibles.



## VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

**Responsables :** DELORD Nathalie  
**Titulaires :** MARIAUD Yves  
VALEGEAS Fabrice  
VILLEVEYGOUX Bertrand

La crise sanitaire continue d'impacter la vie scolaire des enfants avec l'obligation du port du masque. Le respect au maximum des gestes barrières (distanciation, lavage régulier des mains) alourdit la charge de travail des enseignants et du personnel de la commune. Nous avons dû revoir entre autres l'organisation de la cantine, de la garderie afin qu'elle soit adaptée au protocole sanitaire en vigueur.

D'autre part, nous avons fait face à des arrêts de travail qui ont nécessité l'embauche ponctuelle de personnel supplémentaire. Dans l'urgence, les conseillers municipaux disponibles ainsi que le personnel administratif ont parfois dû être mis à contribution.

Il convient de noter que la cantine scolaire a une nouvelle cuisinière qui a pris ses nouvelles fonctions à la rentrée 2020, Madame Anaïs BOISSONNET qui travaille en partenariat avec l'école de VILLARS, membre du R.P.I avec QUINSAC.

Dans la mesure du possible, nous essayons de privilégier les produits locaux et de qualité pour l'élaboration des repas à la cantine.



Pour garantir le bon fonctionnement de l'école, la commune a fait le choix de renforcer la prise en charge d'une partie des dépenses sur son budget principal à hauteur de 50 000 € par an, intégrant des charges d'énergie (eau, électricité, chauffage...) et une partie du personnel (ASTEM, surveillant de cour...) mis à disposition du groupe scolaire.

Malgré les difficultés rencontrées et la crise sanitaire, le conseil municipal a voulu maintenir pour les enfants le goûter et le repas de Noël, mais le spectacle n'a pas pu être assuré.

Enfin, nous avons souhaité innover en offrant aux enfants de la commune (jusqu'à 11 ans) un chèque cadeau de 15 € pour Noël ;





## COMMUNICATION INFORMATION

**Responsables :** LACOTTE Philippe  
**Titulaires :** DUMONTEIL Elodie  
NONCLERCQ Eva  
VALEGEAS Fabrice

### *Lancement de la création d'un site internet*

Ce site a pour objectif de faire connaître Champagnac de Bélair, mais c'est aussi un outil pour les entreprises, les artisans, commerçants, les associations, pour le tourisme les animations, l'état civil, etc...

Vous y trouverez des informations, des renseignements et j'espère que vous participerez à son développement en l'enrichissant, en l'alimentant par votre participation.



### *Le Facebook de la Mairie*



Réactivation de la page facebook de la mairie, vous pouvez vous connecter grâce au QRcode, à l'aide de l'application SCANNER QR (ou autres) téléchargeable gratuitement.

Ou rendez-vous directement sur <https://www.facebook.com/mairiedechampagnac/>

### *Ce qui est prévu en 2021 :*

- Finition du site internet dans le 1er trimestre.

### *Associations : merci de votre implication*

Champagnac dispose de beaucoup d'associations, nombre 25. Leur activité a dû parfois être limitée du fait de la crise sanitaire, mais elles gardent tout leur dynamisme.



## SÉCURITÉ - PCS

**Responsables :** LACOTTE Philippe  
**Titulaires :** COLINEAUX Alexandre  
COLINEAUX Jean-Luc  
FARGES Christophe

### Ce qui a été fait en 2020

#### Réactivation du P.C.S (plan communal de sauvegarde),

« Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. »

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan\\_communal\\_de\\_sauvegarde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_communal_de_sauvegarde)

Le Plan Communal de Sauvegarde est découpé en 22 zones et comprend 44 référents sur l'ensemble de la commune.

#### Fabrication de 1 200 masques par les bénévoles communaux

Afin de pallier le manque crucial de masques commerciaux, la municipalité (en association avec la commune de St Pancrace) a lancé un appel aux bénévoles pour assurer la confection de masques en tissus pour l'ensemble de la population. Ces masques ont ensuite été distribués par les conseillers municipaux pour lutter contre la Covid-19 de manière que chaque habitant dispose de moyen de protections personnelles.

Une nouvelle fois, la municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles ayant participé.



Pose d'un Poteau de défense contre l'Incendie au lieu dit « La Borie » en remplacement d'une bâche incendie défectueuse.



## Ce qui est prévu en 2021 :

- Mise à jour du **Plan Communal de Sauvegarde** : réorganisation, adaptation et développement. Le Plan Communal de Sauvegarde est découpé en 22 zones et comprend 44 référents sur l'ensemble de la commune.
- Projet d'un **schéma communal de D.E.C.I** (Défense Extérieure Contre l'Incendie), dirigé par le S.D.I.S 24.



La défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.

Ce référentiel national définit une méthodologie et des principes généraux relatifs à l'aménagement, à l'entretien et à la vérification des points d'eau servant à l'alimentation des moyens de lutte contre l'incendie. Il porte sur les principes de la défense extérieure contre l'incendie pour la protection générale des bâtiments. Pour assurer cette protection des bâtiments contre l'incendie, l'identification de ressources en eau à l'usage des services d'incendie et de secours.

- **Participation Citoyenne**, protocole présenté par la Gendarmerie de Brantôme

La participation citoyenne est un dispositif qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants de la commune et la gendarmerie locale.





## ENFANCE – JEUNESSE – SPORT & ASSOCIATION

**Responsables :** LACOSTE Gérard

**Titulaires :**

BERNIER Thierry

LACOSTE Catherine

MARIAUD Yves

FARGE Christophe

LACOTTE Philippe

VALEGEAS Fabrice

### *Les colis de Noël*



En raison de la pandémie de COVID-19, la municipalité n'a pas été en mesure de maintenir le repas de fin d'année traditionnel. Afin de ne pas oublier les Aînés nous avons souhaité offrir des colis cadeaux aux administrés partir de 66 ans.

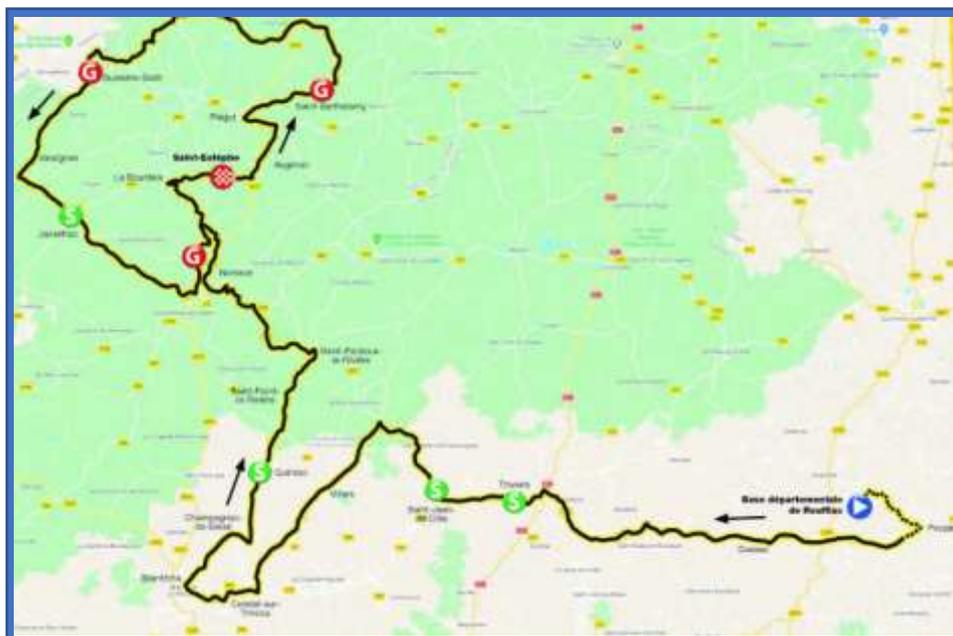
De plus, nous tenons à remercier l'usine Saint Michel qui a apporté sa contribution en complétant le colis de Noël avec des poches de madeleines.

### *Le Tour du Limousin*

La commune de Champagnac de Bélair a eu le plaisir d'avoir eu le passage du Tour du Limousin le 19 août 2020.

Cette journée a été l'occasion de d'encourager les sportifs sur le parcours avec l'aide de nos bénévoles qui ont parfaitement encadré cette manifestation.

Une fois encore, l'équipe municipale remercie tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.



## Octobre rose



Afin de soutenir l'action de l'association Ruban Rose, la municipalité a souhaité participer à l'opération « Octobre rose » dédiée à la lutte contre le cancer du sein.

A cet effet, la Mairie et l'église ont été illuminées et des bottes enrubannées en roses gracieusement prêtées par l'EARL de la Beauvignière (Quinsac) ont été installées aux entrées de bourg.

Merci à eux !

## Le Marché Dominical

Tous les dimanches matin, vous trouverez un petit marché, composé de :

Les Légumes avec Séverine, les Huitres avec Laurent (...*bientôt peut-être du poisson* ?), Les Fromages avec Régis, Les Canards Creyssacois, le Savon Ivre.



## Une aire de jeux pour les enfants à venir

Pour égayer notre village et le temps libre de nos enfants, nous proposons aujourd'hui un joli projet dédié à nos petits : une aire de jeux sécurisée, colorée et ludique ! Un chautier de 38m<sup>2</sup> accessible aux 2/8ans, une balançoire deux places et un jeu sur ressort "Bubulle le poisson" pour les 1 à 6 ans : une surface totale de 75m<sup>2</sup> de jeux.

Ce jardin d'enfants sera situé sur un terrain communal, dans la zone des activités sportives et la commune en assurera l'installation. Il sera recouvert de gravillons homologués et clôturé de façon sécurisée.

A l'initiative d'un collectif de parents, le projet a obtenu 319 Voix et ainsi gagné une subvention de 12 000€ dans le cadre budget participatif du Conseil Départemental de la Dordogne.



Tous mes remerciements aux votants sans qui cette opération n'aurait certainement pas pu se réaliser si rapidement. L'objectif est désormais de réaliser ces travaux dans le courant de l'été 2021.

## Les animations à venir

L'association « Le Culturel au Pluriel » organise de nombreuses activités tout au long de l'année, venez nombreux !!!

**Les 22 et 23 mai**

**Salon – Exposition des métiers de l'Artisanat**

**Les 25, 26 et 27 juillet**

**Stage d'écriture**

**Du 09 au 13 août**

**Stage de danse contemporaine et de travail sur le corps**

**Du 17 au 21 août**

**Festival des duos avec :**

*Spectacle de mime – Théâtre de la Compagnie La Volubile*

*Spectacle de Danse Médiévale – Tango Argentin – Danse Contemporaine*

*Spectacle Performance*

*Pièce de théâtre – La Compagnie de la Fronde*

*Musique – Jazz-Manouche*

Pour tout renseignement :

**Le Culturel au Pluriel**

Mairie

24530 Champagnac de Bélair

Contact :

**LACOSTE Catherine**

06.82.14.48.39

[leculturelaupluriel@gmail.com](mailto:leculturelaupluriel@gmail.com)

*Sans oublier la course cycliste du 14 juillet en partenariat avec le Rayon Vert (Nontron) et le Comité des Associations de Champagnac de Bélair.*



### INFORMATION LEGALE

EDITEUR : Mairie de Champagnac de Bélair

Place de la Mairie

24530 Champagnac de Bélair

DIRECTEUR DE PUBLICATION : LACOSTE Gérard

EDITION : VILLEVEYGOUX Bertrand

IMPRIMEUR : COIPLAN 24

23, Rue Victor Hugo

24000 Périgueux

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

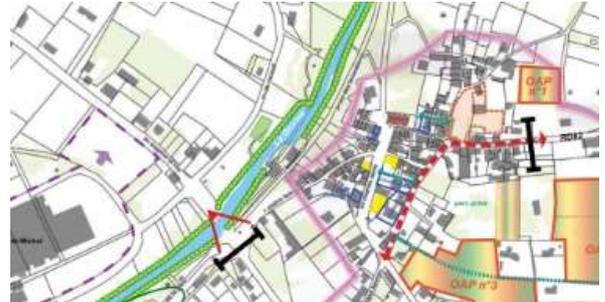


## ETAT CIVIL

Naissances :	9 (dont 1 naissance à Champagnac de Bélair)
Mariages :	0
PACS :	1
Décès :	22 (dont 9 champagnacois)

## URBANISME

Permis de construire :	8
Certificats d'urbanisme :	9
Déclarations préalables :	13



### INFORMATION GENERALE

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie aux horaires d'ouvertures :

Lundi de 09h00 à 12h00

Mardi de 09h00 à 12h00

Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Jeudi de 09h00 à 12h00

Vendredi de 09h00 à 12h00

Samedi de 09h00 à 12h00

Tel. : 05 53 03 81 50

Mail. : [mairie.champagnacdebelaire@wanadoo.fr](mailto:mairie.champagnacdebelaire@wanadoo.fr)

Facebook : [www.facebook.com/mairiedechampagnac](http://www.facebook.com/mairiedechampagnac)

